



MAIRIE de VILLEFRANCHE D'ALLIER

Envoyé en préfecture le 17/01/2023
Reçu en préfecture le 17/01/2023
Publié le 17/01/2023
ID : 003-210303152-20230112-20230112_009-DE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres
En exercice : 14
Présents : 10
Votants : 12

Date de la convocation : 04.01.2023
Date d'affichage : 18.01.2023

L'an deux mil vingt-trois, le douze janvier, à vingt heures
Le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au nombre de dix membres, salle de la mairie, sous la présidence de M. Gérard FERRIÈRE, Maire.

Présents : M. FERRIÈRE – Mme MINAUD – M. MICHARD – M. ANDRÉ – Mme MARTIN – M. NOWAK – M. SIMONIN – Mme MEYRONNEINC – M. POMMEREUL – Mme AUBERGER.

Absents excusés : Mme SURRE – M. SIMONIN – M. BATISSE.

Absent : M. CHANDAT.

Monsieur SIMONIN a donné pouvoir à M. FERRIERE pour voter en son nom.
Madame SURRE a donné pouvoir à Mme MARTIN pour voter en son nom.
Madame MINAUD a été nommée secrétaire de séance, fonction qu'elle a acceptée.

**OBJET DE LA DELIBERATION : CENTRE AQUARECREATIF
N° 20230112_009**

Monsieur le Maire donne le bilan des entrées au centre aquarécréatif pour la saison 2022 : 3 435 entrées pour un montant de 3 578.50 €.

Il propose au Conseil Municipal d'arrêter les dates d'ouverture et de fermeture du centre aquarécréatif pour la saison 2023.

Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité :

- **FIXE** la date d'ouverture au samedi 1^{er} juillet 2023 et la fermeture au dimanche 3 septembre 2023
- **CHARGE** Monsieur le Maire de procéder au recrutement du maître-nageur et de l'agent d'accueil et l'autorise à signer les contrats correspondants.

Pour extrait conforme,
Villefranche d'Allier, le 17 janvier 2023

Le Maire,